



Édition de décembre Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Bulletin municipal N° 11 décembre 2020

SERVICE DE PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Vous n'avez pas accès à internet et vous avez besoin d'aide pour prendre un RV en ligne (prise de sang, vaccination, RV examen à la SAAQ, etc) !

**Contactez-moi et il me fera plaisir de vous aider par téléphone.
Chantal Labrie au Service d'action bénévole au cœur du jardin 450-245-7868.**



Prochaine séance ordinaire du conseil municipal



- 12 janvier 2021

3 versements des taxes municipales 2020

- 2 mars
- 2 juillet
- 2 septembre



Nous serons disponibles en télétravail à compter du 15 décembre et les bureaux municipaux seront fermés du 24 décembre jusqu'au 3 janvier inclusivement.

FOIRE AUX JOUETS

Vous désirez offrir des cadeaux à vos enfants, mais pour une raison quelconque, il vous est impossible de leur offrir des jouets neufs ! Sourire sans Fin est là pour toi ! Venez faire le plein de jouets usagés lors de notre foire aux jouets le **17-18 et 21 décembre prochain.**

Pour vous présenter à l'organisme, il faut absolument prendre rendez-vous en nous téléphonant au 450-454-5747 et demander Sandra. Une plage horaire vous sera attribuée. Nous sommes situés au 2 A rue Sainte-Famille à Saint-Rémi.



SOUHAITS FÊTES 2020



Mon nom est Jean Cheney maire de Saint-Cyprien et j'aimerais profiter de cette occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes!

L'année 2020 n'a certes pas été de tout repos. Une année définitivement pas comme les autres. Les rencontres avec nos proches ne seront pas possible durant les fêtes. Prenez le temps cette année d'envoyer une carte de Noël, de faire une rencontre virtuelle !



Oui ça sera différent! Mais les sacrifices que nous posons aujourd'hui nous rapporterons demain! Aujourd'hui, nous devons tourner la page et regarder en avant ! Il y a de l'espoir pour 2021!

Au nom du conseil municipal de Saint-Cyprien et en mon nom personnel, joyeuses fêtes et bonne et heureuse année 2021!



Hôtel de ville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0
Tél. : 450 245-3658

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h

LÉGENDE

| | |
|----------|-----------------------|
| | Collecte des ordures |
| | Collecte du recyclage |
| A | Assemblée du conseil |
| F | Congé férié |

décembre 2020

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

| | | | | | | |
|----|-------------------|-------------------|-------------------|------------------------|-------------------------|----|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 A | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 Télétravail | 16 Télétravail | 17 | 18 Télétravail | 19 |
| 20 | 21 Télétravail | 22 Télétravail | 23 Télétravail | 24 Veille de Noël | 25 Noël F | 26 |
| 27 | 28 Bureaux fermés | 29 Bureaux fermés | 30 Bureaux fermés | 31 Veille Jour de l'an | 1 Jour de l'an F | 2 |

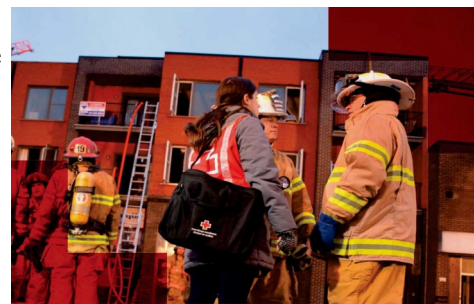
CROIX-ROUGE

Vous souhaitez soutenir votre communauté? Le bénévolat vous attire? Il y a une place pour vous dans l'équipe d'intervention d'urgence de la Croix-Rouge canadienne.

À titre de bénévole, vous vivrez une expérience humaine hors du commun tout en étant là pour les personnes touchées par des sinistres : incendie résidentiel, inondation, etc.

Pour plus d'informations : <https://www.croixrouge.ca/benevolat/posez-votre-candidature/benevole-en-gestion-des-urgences>

Pour poser votre candidature : www.partenairescroixrouge.ca



Les catastrophes peuvent frapper n'importe où.

Devenez  bénévole

COMITÉ MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS)

Les membres du comité MADA se sont réunis à plusieurs reprises afin de confectionner et de finaliser un sondage destiné à connaître de façon plus précise les besoins des aînés de notre municipalité. Le sondage nécessite une dernière validation et il vous sera ensuite transmis par la poste dès la mi-janvier. Une version électronique du questionnaire pourra être disponible si jugé nécessaire.

Il s'agit d'un document de quelques questions qui demande entre dix et quinze minutes à remplir. Il s'agit de la



première étape de la mise à jour des principaux éléments de la politique déjà adoptée il y a quelques années, et qui a besoin de renouveau pour répondre aux besoins du jour, et aux particularités de notre municipalité. Nous comptons sur la collaboration de toutes et de tous pour faire de cette opération, un succès, malgré le contexte social perturbé par la Covid. Et les membres du comité en profitent pour vous souhaiter des Fêtes Heures, malgré tout.

Jean-Marie Mercier, pour les membres du comité.

STATIONNEMENT DE NUIT

2-1-1

Selon le règlement RM-520 : Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule dans les rues entre 23 h et 6h à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Quiconque contrevient à ce règlement est passible de recevoir une contravention au montant de 75 \$ ou d'être remorqué !



Service disponible 7 jours de 8h à 18h et offert en plus de 200 langues

Permet de mettre en contact avec les ressources disponibles dans la région selon vos besoins.

Le centre de référence afin d'apporter de l'aide alimentaire ou matérielle; logement; soutien aux aînés, aux familles ou aux nouveaux arrivants ainsi que tout autre besoin social



PRÉVENTION INCENDIE

Saviez-vous que...

Entre 2016 et 2018, selon les données des services de sécurité incendie et des compagnies d'assurances, en moyenne plus de 18 300 incendies sont survenus par année, ce qui représente 50 incendies par jour au Québec.

En moyenne chaque année, toujours durant cette période, plus de 4 770 bâtiments résidentiels ont été endommagés, ce qui représente plus de 13 bâtiments endommagés par jour.

Plus de 48 % de ces bâtiments résidentiels endommagés l'ont été en raison d'une erreur humaine (dont les mauvaises utilisations d'équipements, de sources d'inflammation et de matériaux enflammés).

En tout, 26 % de ces bâtiments résidentiels ont été endommagés par un incendie ayant débuté dans la cuisine. Dans 84 % de ces cas, les appareils de cuisson étaient en cause.

Entre 2016 et 2018, 106 personnes sont décédées dans un incendie de bâtiment.

Plus de 60 % des victimes étaient des hommes.

La majorité des décès dans les incendies sont attribuables à la fumée et non au feu.

Le seul moyen d'être averti à temps est d'avoir un avertisseur de fumée, par étage, qui fonctionne en tout temps.

